

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 5 décembre 2011

Présidence: M. Mario Messina

Ordre du jour:

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 11.10.2011
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N° 3 Autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016
- 7° Préavis N° 4 Compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2011-2016 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
- 8° Préavis N° 5 Plafond d'endettement pour la législature 2011-2016
- 9° Préavis N° 6 Budget 2012
- 10° Jetons de présence
- 11° Interventions individuelles et divers.

Le Président ouvre la séance à 19h30 et lit l'ordre du jour.

1° APPEL:

Sur un total de 24 membres, 19 sont présents, 3 excusés et 2 absents.

2° PROCES-VERBAL:

Le procès verbal de la séance du 11 octobre est lu et adopté par 17 membres. Avant l'assermentation des nouveaux membres, le président apprend à l'assemblée la démission avec effet immédiat du municipal José Ortega.

3° ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES:

Le président procède à l'assermentation de 5 nouveaux membres. Il s'agit de Mme Nicole Schneider et de Messieurs José Ortega, Max Blauenstein, Jean.Marc L'Her et Raffaël Silva.

4° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT:

Le Président demande aux conseillers de respecter deux choses: la ponctualité et le respect de la parole d'autrui.

5° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE:

Le syndic prend la parole pour donner des nouvelles concernant la fusion. La commune de Pomy a décidé de ne plus attendre pour soumettre le préavis d'intention. Ce dernier a même déjà déjà présenté chez elle ainsi que dans les autres communes. Seul Villars-Epeney ne le fera que l'année prochaine. M. Michel Cornamusaz fait part également de l'état des projets à propos des réaménagements dans le village. Cosmégaz ayant débuté ses travaux le 17 novembre sur la route Cuarny/Villars-Epeney, il n'arrivera pas dans notre village

avant l'année prochaine! Mme Lise Beney demande alors ce qu'il en est pour la ligne adsl. Il lui est répondu que cela se fera dès que les travaux auront atteint l'armoire à gaz positionnée devant la maison de M. Max Blueinstein...
A ce jour, seul un devis est parvenu à la Municipalité. Il s'agit du devis du sanitaire qui mentionne le besoin d'élargir la route pour permettre à la Romande Energie de poser les deux tubes qui lui sont nécessaires.
Dès lors, la question concernant les modifications pour la traversée du village et les mesures nécessaires pour les accomplir est soulevée par plusieurs membres, dont M. François Roulier et Ferdinand Cornamusaz. Ne vaudrait-il pas mieux attendre et refaire la route avec un nouveau tapis plutôt que de faire des aménagements sur une vieille route?
Le syndic confirme que tout cela sera en effet à discuter dans la prochaine séance prévue au début de l'année 2012.

6° PREAVIS N° 3 AUTORISATIONS GENERALES DE PLAIDER POUR LA LEGISLATURE 2011-2016:

M. Eric Gumy, rapporteur de la commission de gestion et des finances, lit son rapport. La commission y propose à l'unanimité d'accepter le préavis tel que présenté. Il y est également précisé que la Municipalité avait délégué M. Ferdinand Cornamusaz pour donner aux membres de la commission les explications nécessaires.

On passe au vote: 22 voix pour
 1 abstention
 0 contre

Le préavis est par conséquent adopté.

7° PREAVIS N° 4 COMPETENCES A ACCORDER A LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2011-2016 D'ENGAGER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPREVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES :

M. Eric Gumy, rapporteur de la commission de gestion et des finances lit son rapport. La proposition est d'accepter le préavis tel que présenté.
Mme Sybille Messina demande s'il s'agit bien d'une dépense possible de 10'000.- par dicastère (donc 9 X 10'000 possibilités). La réponse donnée est oui.
On passe au vote: 24 voix pour.
Le préavis est donc accepté.

8° PREAVIS N° 5 PLAFOND D'ENDETTEMENT POUR LA LEGISLATURE 2011-201

M. Eric Gumy, rapporteur de la commission de gestion et des finances lit son rapport. Une fois de plus, celle-ci propose aux membres du Conseil d'adopter le préavis tel que présenté.

On passe au vote: 21 voix pour
 2 abstentions

Le préavis est donc accepté.

9° PREAVIS N° 6 BUDGET 2012:

La commission de gestion et des finances rend son rapport par l'intermédiaire de M. Eric Gumy qui en est le rapporteur. Elle propose d'accepter le préavis tel que présenté.

M. François intervient en demandant si les dépenses occasionnées par les

travaux à effectuer pour les conduites d'eau seront considérées comme entrant dans la catégorie de dépenses extraordinaires gérables par la Municipalité. La réponse est négative du moment que le montant envisagé sera supérieur à 10'000.- et qu'il nécessitera un préavis. M. Sürmely précise qu'il y a toujours le fond de réserve pour de tels cas mais qu'il ne sera pas nécessaire d'y faire recours.

Le syndic conclut en disant que tout cela sera à voir l'année prochaine. On passe au vote: 23 voix pour.

Le budget 2012 est adopté.

10° JETONS DE PRESENCE:

Le boursier procède à la remise des jetons de présence.

11° INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS:

M. José Ortega dépose 2 motions que le Président lit à haute voix pour les membres du Conseil et la Municipalité.

1) La première concerne les frais engendrés pour l'équipement de terrains lors d'un morcellement de parcelle. Il souhaite que ces frais soient adressés au propriétaire.

La Municipalité répond que de toute façon seuls les frais liés au domaine public lui échoient. Les autres sont à la charge du propriétaire. Mais elle prend note de la motion et rendra plus ample réponse.

2) La deuxième motion concerne la porcherie et les nuisances qu'elle occasionne. D'après M. Ortéga les distances légales d'un bâtiment avec une telle affectation par rapport à des habitations ne sont pas respectées. Il estime que si tel est le cas, il faudra faire appel à la Police pour régulariser la situation.

M. François Roulier, à qui appartient ladite Porcherie, estime que lors de la mise à l'enquête du plan de zone des sillons en 1997 et lors du changement d'affectation de son étable en porcherie en 1999, tout était aux normes. Il ajoute que pour les nouvelles constructions de ce type, les normes ont actuellement changé. Il demande si d'autres personnes ont à se plaindre. Mme Lise Beney confirme que les odeurs sont désagréables et que les habitants vivraient mieux sans, mais que c'est ainsi.

Mme Marinette Ortéga intervient en disant que lorsqu'elle a acheté sa maison aux Sillons, François Roulier avait promis qu'il ne garderait sa porcherie que deux ans.

M. Jean-Daniel Roulier réagit en rappelant que l'année précédente, plusieurs personnes se plaignaient des mouches, mais que ma fois, il ne faut pas oublier que Villars-Epeney est un village de campagne avec ce qui en découle.

Le débat sortant manifestement de son cadre, le Président y met un terme en chargeant la Municipalité de se pencher sur le problème de distances et de donner une réponse à M. Ortega.

M. François Roulier ajoute encore que de toute manière, ayant appris le matin même que ses porcs étaient probablement contaminés par une bactérie nuisible, il risquait fort de devoir fermer sa porcherie.

M. Ferdinand Cornamusaz fait remarqué que depuis que la taxe aux sacs poubelles a été instaurée à Yverdon, la forêt aux environs du village regorge d'anciens sacs noirs. Le syndic répond qu'il a également constaté cela et qu'il est possible de faire des dénonciations au Préfet. Mme Lise Beney lui demande s'il a aussi observé une recrudescence de sacs poubelles à la déchetterie. D'après lui, il y a essentiellement d'avantage de déchets de chantier, mais il va surveiller. Pour terminer, M. Raffaël Silva remercie les villageois de leur accueil et se dit prêt à participer à la vie de Villars-Epeney avec sa famille.

Le Président clôt la séance à 20h40.

Le Président


Mario Messina

La Secrétaire


Nathalie L'Her

le 25. 01. 2012


